

au marché Bonsecours et au Château de Ramesay, états qu'a demandés le Conseil par une résolution adoptée le 21 mars 1904.

Ces états sont renvoyés au greffier de la Ville avec prière de les compléter.

—Les avocats de la Ville recommandent d'acquitter le jugement et les frais dans la cause de Julien Boulérice vs La Ville, comme suit: jugement, \$11.62; frais, \$10.55, plus l'intérêt depuis le 11 décembre.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

—Soumis un rapport de la Commission des Parcs et Traverses, demandant un crédit de \$1,000 pour améliorer l'état du square Saint-Louis en vue de l'érection d'un monument à Crémazie.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

—Soumis un rapport de la Commission des Parcs et Traverses, demandant un crédit de \$3,000 pour terminer la construction du poste d'observation du Parc Mont-Royal.

M. l'échevin L.-A. Lapointe propose de souscrire à ce rapport.

M. l'échevin Ekers propose en amendement: "Que la Commission des Finances souscrive audit rapport, mais pour un montant de \$2,000 seulement, et à la condition que la Commission des Parcs et Traverses démolisse la construction actuelle non terminée du poste d'observation, et qu'elle institue un concours pour la construction d'un nouveau poste d'observation, qui ne devra pas coûter plus de \$5,000; et après que le Conseil aura approuvé les plans, la Commission des Parcs et des Traverses sera autorisée à adjuger l'entreprise de la construction du poste d'observation avec les fonds mis à sa disposition, savoir: le reliquat de ladite somme de \$2,000 et ledit crédit de \$5,000 qui sera approprié plus tard."

Cet amendement étant soumis aux voix, la Commission se partage:

Pour: Ekers, DeSerres—2.
Contre: Payette, Lapointe—2.

Le vote étant égal de part et d'autre, le président donne son vote prépondérant pour ledit amendement qui est conséquemment affirmatif, et il est .

Résolu: En conséquence.

—M. l'échevin Paquin se présente devant la Commission et demande que soit notifiée la Compagnie "Montreal Water & Power Co." d'avoir à poser des conduits d'approvisionnement d'eau dans la rue Chambord, entre l'avenue Mont-Royal et la rue Gilford, et dans la rue Mentana, à partir de la rue Carrières jusqu'aux ateliers de l'Incinérateur, ainsi qu'un nombre suffisant de bornes-fontaines.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

—La Commission reprend alors l'examen des requisiitions faites par les différents départements pour le partage des crédits supplémentaires qui se chiffrent à \$510,528.55.

Ajournement.

RENE BAUSSET,
Secrétaire.

RENE BAUSSET,
Secretary.

COMMISSION D'HYGIENE ET DES STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 20 mai

Sont présents : MM. les échevins Dagenais, président, Marchand, Couture, Nelson, Leclaire et Hébert.

—Après avoir discuté la question de permettre la vente de la glace récoltée dans la baie de Verdun, pour des fins frigorifiques seulement, sous certaines conditions, y incluant la stricte surveillance de l'inspecteur des aliments, la résolution à cette fin, adoptée à une assemblée antérieure, est confirmée (M. l'échevin Couture dissident).

Résolu: Que vu les bas prix de la maison F. X. Benoit pour la fourniture de l'avoine, du son, de la moulée, etc., pour le service de l'hôpital civique, ces articles soient, à l'avenir, fournis par lui.

—Après que l'opinion des avocats de la Ville, au sujet de la requête présentée à la Commission contre l'établissement de M. Wm. Clarke, rue Amherst, a été lue, il est

Résolu: Que le médecin de la Ville s'enquiert minutieusement de l'influence que peut avoir cet établissement, aussi bien que ceux de la "Oil Cloth Co.", et de la Compagnie Galibert (tanneurs), sur la salubrité publique.

Résolu: Que vu le rapport de l'ingénieur sanitaire sur la requête et les plans soumis par Denis Chalut à l'effet

Ramesay, in compliance with resolution of Council of 21st March 1904.

Referred to the City Clerk with instructions to complete the same.

—The City Attorneys recommended payment of judgment and costs in case of Julien Boulérice vs City, as follows: Judgment, \$11.62, costs, \$10.55 plus interest since 11 December.

Resolved: To report to Council accordingly.

—Submitted and read reports from Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$1,000 to embellish St. Louis square, in view of the erection of the Crémazie monument.

Resolved: To concur therein.

—Submitted and read a report from the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$3,000 to complete lookout, Mount Royal Park.

Moved by Ald. L. A. Lapointe, and

Resolved: To concur in said report.

Moved in amendment by Ald. Ekers:

That said report be concurred in, but to the amount of \$2,000 only, conditionally however, that the Parks and Ferries Committee shall demolish the present uncompleted structure and organize a competition for plans of a new look-out, the same not to cost more than \$5,000; that after the plans shall have been approved by Council, the Parks and Ferries Committee shall be authorized to proceed with the construction of said look-out with the means at their disposal, namely: the unexpended balance of said sum of \$2,000 and the said sum of \$5,000 which shall be voted later on.

Said amendment being put, the Committee divided:

Yea: Ekers, DeSerres—2.

Nays: Payette, Lapointe—2.

The votes being equally divided, the chairman gave his casting vote in favor of said amendment, which was carried, and it was

Resolved: Accordingly.

—Ald. Paquin appeared before the Committee to ask that the Montreal Water & Power Co. be notified to place water mains in Chambord street between Mount Royal ave., and Gilford street, and in Mentana street from Carrières street to shops of the Incineration Department, with the necessary hydrants.

Resolved: To report to Council accordingly.

—The Committee then resumed consideration of the demands of the different departments for appropriations ex amount of \$510,528.55.

Adjourned.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of Meeting, held the 20th of May.

Present: Ald. Dagenais, chairman, Marchand, Couture, Nelson, Leclaire and Hébert.

—After discussion of the question of allowing the sale of ice cut in the bay of Verdun for refrigerator purposes only, under certain conditions, which include a strict surveillance by the food inspection department, the resolution to this effect adopted at a previous meeting was confirmed, Ald. Couture dissenting.

—Resolved: That in view of the low prices quoted by the firm of F. X. Benoit for such fodder as oats, bran, moulé, etc., for the civic hospital, such supplies be, in future, obtained from him.

—After the opinion of the City Attorneys on the petition against the establishment of Wm. Clarke, Amherst street, was read, it was

Resolved: That the Medical Health Officer enquire carefully into the influence that this establishment, as well as those of the Oil Cloth Co. and Galibert Co. (tanners) might have upon public health.

—Resolved: That, in view of the report of the Sanitary Engineer upon the petition and plans of Denis Chalut for